

REPERES

Comme la Préfon et les Perp, le Cref-Corem est un régime de retraite complémentaire facultatif et

Comme la Préfon et les Perp, le Cref-Corem est un régime de retraite complémentaire facultatif et individuel. **Fondé** au départ en majeure partie sur la répartition (les actifs financent les pensions des retraités), il doit s'appuyer entièrement sur la capitalisation (les actifs cotisent pour leur future retraite) d'ici à 2017. **Fin 2006**, il comptait 295 000 adhérents et disposait de 4, 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Tous droits réservés : Aujourd'hui en France

2F9A094F92F8773599050F40F00B016A41902771963218AE87EED14

Diff. 161 408 ex. (source OJD 2005)